

Objectifs à atteindre	Finalité(s)	Type de territoires concernés	Fonction stratégique
.Optimiser les modes de transports alternatifs	.Environnementale .Renforcement des maillages sociaux	.Littoral .Urbain .Rural	.Correction des attentes .Innovation

Création d'une agence de l'écomobilité

20

Porteurs de projets

Cap l'Orient

Partenaires associés

Autorités organisatrices,
Transporteurs,
Associations,
ADEME

Coût de l'opération

A définir

Origine des financements

A définir

Calendrier de réalisation

2001 : Ouverture de la boutique
« Transports et Déplacements »

2002-2003 : Développement

DESCRIPTIF ET CONDITION DE FAISABILITÉ :

Une des propositions du Plan de Déplacements Urbains est de rechercher en alternative à l'excès d'automobile, un " système déplacement " intégrant tous les modes: marche, vélo, transports collectifs (urbain, interurbain, bateau, TER ...) taxi, covoiturage, location de voiture...

Pour assurer la promotion, organiser concrètement les complémentarités, les intégrations tarifaires, l'animation commerciale, il est nécessaire d'avoir une structure opérationnelle.

La création d'une agence de l'Ecomobilité regroupant les acteurs du déplacement permettra de répondre à l'attente de suivi et de mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains, notamment via l'animation d'un lieu physique, la boutique « Transports et Déplacements ».

AXE STRATEGIQUE

Renforcement des modes de transport collectif et alternatifs

Indicateurs de

- RÉALISATION : création de l'agence
- RÉSULTAT : nombre de déplacements par transports alternatifs
- IMPACT : évolution de la qualité de l'air

Actions associées

Ecologie urbaine – Cadre de vie

